

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**EPCI - AGGLOMERATION DU CHOLETAIS (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE AGGLOMERATION DU  
CHOLETAIS (2)**

Numéro SIRET : 20007167800060

POSTE COMPTABLE : tresorerie de cholet municipale

**M. 14**

**Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA**

**Décision modificative 1 (3)**

**Voté par nature**

**BUDGET ANNEXE : BATIMENTS ECONOMIQUES (3)**

**ANNEE 2019**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	8

## II - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	10
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	11
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	13
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	14

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>VOTE DU BUDGET</b>	<b>I</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>162 884,00</b>	<b>-2 898,00</b>	<b>-2 898,00</b>
60611	Eau et assainissement	600,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	4 200,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	7 400,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	57 500,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	100,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	6 884,00	-2 898,00	-2 898,00
6226	Honoraires	2 200,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00
6228	Divers	4 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	500,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	63 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	12 000,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>61 997,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	61 697,00	3 800,00	3 800,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	300,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>10 330,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	20,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	10 310,00	0,00	0,00
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>19 409,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 409,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>2 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	200,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>257 320,00</b>	<b>902,00</b>	<b>902,00</b>

<b>023</b>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<b>773 801,53</b>	<b>-902,00</b>	<b>-902,00</b>
<b>042</b>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	<b>434 357,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
675	<i>Valeurs comptables immobilisations cédée</i>	0,00	0,00	0,00
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	0,00	0,00	0,00
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	433 100,00	0,00	0,00
6812	<i>Dot. amort. et prov. Charges à répartir</i>	1 257,00	0,00	0,00
<b>043</b>	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</i>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 208 158,53</b>	<b>-902,00</b>	<b>-902,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>1 465 478,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
---	---------------------	-------------	-------------

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 465 478,53</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>VOTE DU BUDGET</b>	<b>I</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	20 500,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	20 500,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	617 539,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	500 000,00	0,00	0,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	117 539,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>638 039,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	67 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	67 000,00	0,00	0,00
791	Transferts charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>67 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>705 039,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
---	-------------------	-------------	-------------

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>760 439,53</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 465 478,53</b>
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>VOTE DU BUDGET</b>	<b>I</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
1002	Opération d'équipement n° 1002	341 545,00	0,00	0,00
1003	Opération d'équipement n° 1003	3 273 573,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 615 118,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 075 001,84	-902,00	-902,00
1641	Emprunts en euros	1 050 001,84	-902,00	-902,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	25 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 535 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	3 534 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>4 610 001,84</b>	<b>-902,00</b>	<b>-902,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>8 225 119,84</b>	<b>-902,00</b>	<b>-902,00</b>

<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</b>	<b>67 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</b>	<b>67 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	54 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	13 000,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	0,00	0,00	0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	0,00	0,00	0,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	0,00	0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>67 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>8 292 119,84</b>	<b>-902,00</b>	<b>-902,00</b>
--	---------------------	----------------	----------------

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>8 291 217,84</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

## AGGLOMERATION DU CHOLETAIS - BATIMENTS ECONOMIQUES - DM - 2019

- (6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>VOTE DU BUDGET</b>	<b>I</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	25 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 534 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	3 534 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 559 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>3 559 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

021	Virement de la sect° de fonctionnement	773 801,53	-902,00	-902,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	434 357,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	433 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	100,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	1 257,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 208 158,53</b>	<b>-902,00</b>	<b>-902,00</b>
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 208 158,53</b>	<b>-902,00</b>	<b>-902,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>4 767 158,53</b>	<b>-902,00</b>	<b>-902,00</b>
--	---------------------	----------------	----------------

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	<b>3 524 961,31</b>
=	



**AGGLOMERATION DU CHOLETAIS - BATIMENTS ECONOMIQUES - DM - 2019**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>8 291 217,84</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>II – ANNEXES</b>	<b>II</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A5.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>I 1 117 001,84</b>	<b>-902,00</b>	<b>II -902,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>1 050 001,84</b>	<b>-902,00</b>	<b>-902,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 050 001,84	-902,00	-902,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>67 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	67 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>1 116 099,84</b>	<b>17 971,23</b>	<b>0,00</b>	<b>1 134 071,07</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<b>II – ANNEXES</b>	<b>II</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A5.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 4 742 158,53</b>	<b>-902,00</b>	<b>VI -902,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>3 534 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
27638	Créance Autres établissements publics	3 534 000,00	0,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>1 208 158,53</b>	<b>-902,00</b>	<b>-902,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28132	Immeubles de rapport	433 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	100,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (4)			
33...	En-cours de production de biens (4)			
35...	Stocks de produits (4)			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	1 257,00	0,00	0,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	773 801,53	-902,00	-902,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL VIII
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>4 741 256,53</b>	<b>0,00</b>	<b>3 524 961,31</b>	<b>0,00</b>	<b>8 266 217,84</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>IV 1 134 071,07</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>VIII 8 266 217,84</b>

<b>Solde</b>	IX = VIII – IV (6)	<b>7 132 146,77</b>
--------------	--------------------	---------------------

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>II – ANNEXES</b>	<b>II</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
1002 Ateliers Relais	2 848 076,00	0,00	2 848 076,00	2 506 532,00	341 544,00	0,00	0,00
1003 Pépinières	3 774 945,00	0,00	3 774 945,00	501 372,00	3 273 573,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>II – ANNEXES</b>	<b>II</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .